

Ça s'est passé près de chez vous



La quinzaine en images

Spectacle, chant, sport, bénévolat et même un tournage! Plusieurs activités ont eu pour théâtre Bobigny, juste avant l'annulation des événements culturels et sportifs pour cause de lutte contre le coronavirus. Une soirée de remerciement aux bénévoles II qui se sont mobilisés pour le Téléthon en Seine-Saint-Denis s'est tenue le 3 mars, au Club house de rugby. Deux jours plus tard, le **spectacle humoristique** ☑ *Et pendant* ce temps, Simone Veille était programmé dans le cadre du 8 mars, salle Pablo-Neruda. Sur scène, les comédiennes ont raconté les combats gagnés par les femmes, tout en rappelant la nécessité de rester vigilants face aux tentatives de régression. Au conservatoire Jean-Wiener, un hommage à Boris Vian El fut rendu à l'occasion du centenaire de sa naissance, par les élèves de la classe de jazz. Et douze associations balbyniennes ont organisé, dimanche 8 mars, des **mini-olympiades 4** (boxe, basket, athlétisme, foot) au gymnase Henri-Wallon. Enfin, le rappeur H. Magnum 5, ancien de Sexion d'Assaut, a tourné son prochain clip sur la dalle Chemin-Vert, jeudi 12 et vendredi 13 mars.









Hôtel de ville

Les mesures exceptionnelles liées à la crise sanitaire du COVID-19 impactent grandement l'organisation des services de la mairie. Les agents municipaux sont mobilisés pour répondre au mieux aux demandes des habitants. L'essentiel des échanges se feront par mail et par téléphone (01 41 60 93 90).

★ Pour les demandes liées à l'état civil envoyer vos mails à : etat.civil@ville-bobigny.fr ou affaires.generales@ville-bobigny.fr

fonctionnement est applicable jusqu'à nouvel ordre.

Des permanences physiques se tiendront lundiet vendredi, de 9h à 12h, pour répondre aux demandes liées aux décès, aux naissances et aux reconnaissances. Ce mode de

Seniors

La municipalité met en place un service aux personnes âgées et isolées. Des agents municipaux contactent les personnes déjà enregistrées auprès du CCAS, mais également les personnes qui souhaitent s'inscrire, au **01 41 60 97 30 / 97 31.** Les personnes seront appelées régulièrement, et un système de portage des courses sera également mis en place.

La Poste

Dans le contexte actuel de la propagation du coronavirus, la Poste s'adapte aux nouvelles dispositions nationales. C'est ainsi que le bureau de poste de Bobigny Robespierre aménage ses horaires comme suit :

★ Du lun. au ven. 9h à 12h45 et de 14h 16h. Le sam. de 9h à 12h30.

Vigilance

Selon le Parisien, dans plusieurs villes de Seine-Saint-Denis, de faux agents de désinfection se présentent chez les gens pour désinfecter leur appartement et lutter contre le coronavirus. Il s'agit en réalité de cambrioleurs. La Ville de Bobigny met en garde contre ces agissements et vous informe qu'aucun agent municipal n'est chargé de désinfecter les domiciles des particuliers.

Attestation

Pour les déplacements autorisés, il faudra se munir d'une attestation à télécharger sur **www.gouvernement.fr** ou à défaut la rédiger soi-même sur papier libre en certifiant que votre déplacement est lié à l'un des motifs autorisés par l'article 1er du décret du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19. A savoir, le déplacement entre le domicile et le lieu de travail, pour effectuer des achats de première nécessité, pour motif de santé, pour motif familial impérieux, et déplacements brefs, à proximité du domicile, liés à l'activité physique individuelle.



9, rue du Chemin-Vert, 93 000 Bobigny + Tél.: 0141607800 + Courriel: bonjour.bobigny@ville-bobigny.fr + Contacter un journaliste: prénnom@ville-bobigny.fr + Rédactrice en chef Clémentine Makangila-Lebo + Rédacteur en chef adjoint Karim Nasri (7805) + Secrétaire de rédaction Nicolas Chalandon (7801) + Direction artistique Annie Arnal (7808) + Rédacteurs Sébastien Chamois (7807), Frédérique Pelletier (7803) + Photographes Stéphanie de Boutray, Sylla Grinberg, Henri Perrot, David Sarrauton + Secrétariat Salette Antonio + A collaboré à ce numéro Daniel Georges + Directeur de la publication M. le maire de Bobigny + Diffusion (0141607800) + Impression YDprint + Bonjour Bobigny est tiré à 23000 exemplaires sur papier à la norme PEFC.

La ville et vous

CORONAVIRUS

La mobilisation de chacun est indispensable

Depuis janvier, une épidémie de Coronavirus COVID-19 s'est propagée depuis la Chine.

Après une accélération, ces derniers jours, des cas d'infection, le pays a franchi une nouvelle étape dans la lutte contre ce virus, dans le but d'en ralentir la progression.

La Ville de Bobigny se mobilise.

LE 14 MARS DERNIER, le Premier ministre a décidé, à la suite du passage en stade 3 du plan de lutte contre l'épidémie et jusqu'à nouvel ordre, de fermer tous les lieux recevant du public et qui ne sont pas indispensables à la vie du pays. Il s'agit notamment des restaurants, cafés, cinémas, discothèques, piscines, etc. Les lieux de culte resteront ouverts. mais les rassemblements et les cérémonies devront être reportés. Il s'agit également de tous les commerces à l'exception des commerces essentiels. En revanche les activités de vente à emporter et de livraison sont maintenues dans les restaurants et débits de boissons, avec la recommandation d'éviter tout contact. Resteront notamment ouverts les pharmacies, les commerces alimentaires, les stations-service, les banques, les bureaux de tabac, ainsi que les services publics essentiels.

Qu'est-ce qui est fermé à Bobigny?

Le conservatoire Jean-Wiener, la MC 93, la ludothèque, l'ensemble des centres de loisirs et des bibliothèques, mais aussi tous les équipements sportifs sont désormais fermés. Suite aux nouvelles mesures gouvernementales pour éviter la propagation du virus, la mairie La mairie adapte son organisation. Des permanences physiques se tiendront lundi, mercredi et vendredi, de 9h à 12h, pour les démarches liées aux décès et naissances. Les agents municipaux restent mobilisés pour assurer les missions essentielles de service public que ce soit en télétravail, par astreinte ou en présentiel limité. Pour répondre à vos demandes, un numéro de téléphone (01 41 60 93 93) et une adresse mail (contact@ville-bobigny.fr) sont mis à votre disposition. Le centre poly-



valent de santé Aimé-Césaire reste ouvert pour les consultations en médecine et urgences. Des conditions sanitaires très strictes y sont mises en place, notamment en ce qui concerne le respect des distances entre les personnes. Par ailleurs, toutes les sorties prévues, que ce soit pour les enfants, les jeunes ou les seniors, pendant les vacances scolaires de Pâques sont annulées

Attentifs aux Seniors

La municipalité met en place un service aux personnes âgées et isolées. Des agents municipaux contactent les personnes déjà enregistrées auprès du CCAS, mais également les personnes qui souhaitent s'inscrire, au 01 41 60 97 30 / 97 31. Les personnes seront appelées régulièrement, et un système de portage des courses sera également mis en place.

Comment les élèves vont-ils pouvoir continuer à suivre les cours?

Ce sont 17 à 18 millions de personnes qui sont concernées par la fermeture de toutes les écoles, collèges, lycées et universités de France. Dans le cadre de la continuité de l'enseignement, le ministre de l'Éducation nationale a annoncé la mise en place de moyens audiovisuels à disposition des élèves, pour les aider dans l'apprentissage des leçons.

Puis-je aller travailler?

Déclarant « la guerre » à l'épidémie, le président de la République a, dans son allocution du lundi 16 mars, demandé au Français de se confiner chez eux presque totalement, et cela pour au moins 15 jours, pour limiter au maximum les contacts et lutter contre l'expansion du coronavirus.

Le télétravail est très fortement encouragé. Les parents devant

garder des enfants de moins de 16 ans et ne pouvant y recourir ont droit à un arrêt maladie avec indemnités journalières dès le premier jour.

Puis-je me rendre chez un professionnel de santé?

À l'instar des pharmacies, les parapharmacies resteront ouvertes. Les cabinets de médecine resteront ouverts, mais attention: il est demandé aux personnes qui ressentent les symptômes du Coronavirus de ne pas se rendre au cabinet de leur médecin de ville. En cas de symptômes légers - fièvre et touxil faut d'abord appeler son médecin traitant ou opter pour une télé consultation. Si les symptômes s'aggravent au bout de quelques jours, il faut appeler le 15.

Puis-je faire mes courses au supermarché ou à l'épicerie?

Les supermarchés et épiceries resteront ouverts. Leur approvisionnement en produits alimentaires et de première nécessité sera garanti dans les jours et les semaines à venir. Il n'y a donc aucun risque de rationnement et il faut éviter la surconsommation préventive.

Les gestes d'hygiène élémentaires

Pour rappel, afin de limiter au maximum la progression du virus, il faut se laver régulièrement les mains, proscrire la bise et le serrage de mains, tousser dans son coude, utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter, et éviter les rassemblements, tout en limitant les déplacements et les contacts. Enfin, si les transports en commun sont maintenus, il est demandé à chacun de limiter ses déplacements au strict nécessaire.





Spécial élections municipales







1ER TOUR DES MUNICIPALES 2020.

Un dimanche aux urnes

Une élection marquée par l'abstention



ls ont été 7991 électeurs balbyniens, sur les 22 997 inscrits, à se rendre aux urnes dimanche 15 mars, à l'occasion du premier tour des élections municipales. Un fort taux d'abstention (65,25 %) qui s'explique notamment par la conjoncture sanitaire marquée par une évolution des contaminations au coronavirus. D'ailleurs, pour remédier à cette situation inédite, des dispositions avaient été mises en place pour permettre aux électeurs d'exercer leur droit de vote: balisage de l'espace pour maintenir à distance d'un mètre les électeurs, gel hydroalcoolique, stylo à usage unique, gants pour les scrutateurs et les membres du bureau, etc. À Bobigny, neuf listes étaient en lice pour ce scrutin. Les suffrages des Balbyniens se sont d'abord portés sur la liste « Pour Bobigny » menée par Abdel Sadi, élu d'opposition apparenté PCF, qui a engrangé 2886 voix, soit 37,65 %. Il est talonné par

Christian Bartholmé, 1er maire adjoint, qui conduit la liste « Bobigny ensemble! » Ce dernier totalise 2002 voix, soit 26,38 % des suffrages exprimés. Fouad Ben Ahmed, tête de la liste Poing Commun (PS), arrive en troisième position avec 11,36 % (871 voix). Ces trois candidats sont donc mathématiquement admis au second tour. Arrivent ensuite, dans l'ordre, Faysa Bouterfass de « Bobigny, c'est ma ville », avec 525 voix (6,85 %), Sylvain Léger (LFI) avec 492 voix (6,42 %), Jean-Michel Jean-Romain de « Changer Bobigny » avec 432 voix (5,64 %), la liste « En avant Bobigny » de Youssef Zaoui avec 176 voix (2,30 %), Habib Babindamana de « Transformons Bobigny » avec 144 voix (1,88 %) et Rodolphe Féger de LO avec 117 voix (1,53 %). Suite à l'a décision du président de la République, le second tour des municipales est reporté. Peut-être pour le 21 juin prochain, selon divers sources.

Spécial élections municipales

Résultats du 1er tour

Inscrits	22 997	
Votants	7 991	34,75 %
Abstention	15 006	65,25 %
Blancs/Nuls	326	4,08 %
Exprimés	7 665	95,92 %
Youssef Zaoui	176	2,30 %
Sylvain Léger	492	6,42%
Jean-Michel Jean-Romain	432	5,64%
Fouad Ben Ahmed	871	11,36 %
Habib Babindamana	144	1,88 %
Faysa Bouterfass	525	6,85 %
Abdel Sadi	2 886	37,65 %
Rodolphe Feger	117	1,53 %
Christian Bartholmé	2 022	26,38 %

BUREAU Nº 1

Inscrits	1192	
Votants	457	38,34 %
Abstention	735	61,66 %
Blancs/Nuls	22	4,81 %
Exprimés	435	95,19 %
Youssef Zaoui	5	1,15 %
Sylvain Léger	27	6,21%
Jean-Michel Jean-Romain	26	5,98 %
Fouad Ben Ahmed	30	6,90 %
Habib Babindamana	12	2,76 %
Faysa Bouterfass	23	5,29 %
Abdel Sadi	198	45,52%
Rodolphe Feger	8	1,84 %
Christian Bartholmé	106	24,37 %

BUREAU Nº 2

Inscrits	1322	
Votants	503	38,05 %
Abstention	819	61,95 %
Blancs/Nuls	19	3,78 %
Exprimés	484	96,22 %
Youssef Zaoui	12	2,48 %
Sylvain Léger	26	5,37 %
Jean-Michel Jean-Romain	31	6,40 %
Fouad Ben Ahmed	36	7,44 %
Habib Babindamana	2	0,41%
Faysa Bouterfass	29	5,99 %
Abdel Sadi	207	42,77 %
Rodolphe Feger	8	1,65 %
Christian Bartholmé	133	27,48 %

BUREAU Nº 3

Inscrits	1118	
Votants	389	34,79 %
Abstention	729	65,21%
Blancs/Nuls	12	3,08 %
Exprimés	377	96,92 %
Youssef Zaoui	7	1,86 %
Sylvain Léger	25	6,63 %
Jean-Michel Jean-Romain	17	4,51%
Fouad Ben Ahmed	40	10,61 %
Habib Babindamana	4	1,06 %
Faysa Bouterfass	19	5,04 %
Abdel Sadi	149	39,52 %
Rodolphe Feger	6	1,59 %
Christian Bartholmé	110	29,18 %

BUREAU Nº 4

Inscrits	1052	
Votants	422	40,11 %
Abstention	630	59,89 %
Blancs/Nuls	11	2,61 %
Exprimés	411	97,39 %
Youssef Zaoui	10	2,43 %
Sylvain Léger	40	9,73 %
Jean-Michel Jean-Romain	17	4,14 %
Fouad Ben Ahmed	20	4,87 %
Habib Babindamana	4	0,97 %
Faysa Bouterfass	23	5,60 %
Abdel Sadi	214	52,07 %
Rodolphe Feger	1	0,24 %
Christian Bartholmé	82	19,95 %

BUREAU Nº 5

Votants 490 42.24 % Abstention 670 57,76 % Blancs/Nuls 11 2 25 % Exprimés 479 97.76 % Youssef Zaoui 10 2,09 % Sylvain Léger 32 6,68 % Jean-Michel Jean-Romain 17 3,55 % Fouad Ben Ahmed 39 8,14 % Habib Babindamana 6 1,25 % Faysa Bouterfass 14,82 % Abdel Sadi 210 43,84 % Rodolphe Feger 6 1,25 % Christian Bartholmé 88 18,37 %

BUREAU Nº 6

Inscrits Votants 408 31,31 % Abstention 68,69 % Blancs/Nuls 19 4,66 % Exprimés 389 95.34 % 3,86 % Youssef Zaoui 15 Sylvain Léger 22 5,66 % Jean-Michel Jean-Romain 23 5,91% **Fouad Ben Ahmed** 28 7,20 % Habib Babindamana 3 0,77 % Faysa Bouterfass 28 7,20 % Abdel Sadi 165 42,42% **Rodolphe Feger** 1,54 % Christian Bartholmé 25,45 %

BUREAU Nº 7

Inscrits	1069	
Votants	309	28,91%
Abstention	760	71,09 %
Blancs/Nuls	12	3,89 %
Exprimés	297	96,12 %
Youssef Zaoui	3	1,01 %
Sylvain Léger	7	2,36 %
Jean-Michel Jean-Romain	23	7,74 %
Fouad Ben Ahmed	23	7,74 %
Habib Babindamana	4	1,35 %
Faysa Bouterfass	15	5,05 %
Abdel Sadi	132	44,44 %
Rodolphe Feger	8	2,69 %
Christian Bartholmé	82	27,61 %

BUREAU Nº 8

Inscrits	775	
Votants	224	28,90 %
Abstention	551	71,10 %
Blancs/Nuls	7	3,13 %
Exprimés	217	96,88 %
Youssef Zaoui	2	0,92 %
Sylvain Léger	8	3,69 %
Jean-Michel Jean-Romain	5	2,30 %
Fouad Ben Ahmed	25	11,52 %
Habib Babindamana	5	2,30 %
Faysa Bouterfass	4	1,84 %
Abdel Sadi	114	52,53 %
Rodolphe Feger	2	0,92 %
Christian Bartholmé	52	23,96 %
Chi isuan dai tilonne		

BUREAU Nº 9

Inscrits	1 052	
Votants	337	32,03 %
Abstention	715	67,97 %
Blancs/Nuls	14	4,15 %
Exprimés	323	95,85 %
Youssef Zaoui	7	2,17 %
Sylvain Léger	27	8,36 %
Jean-Michel Jean-Romain	18	5,57 %
Fouad Ben Ahmed	14	4,33 %
Habib Babindamana	3	0,93 %
Faysa Bouterfass	11	3,41%
Abdel Sadi	124	38,39 %
Rodolphe Feger	5	1,55 %
Christian Bartholmé	114	35,29 %

BUREAU Nº 10 ÉCOLE PAUL-LANGEVIN 2

Inscrits	1 197	
Votants	411	34,34 %
Abstention	786	65,66 %
Blancs/Nuls	15	3,65 %
Exprimés	396	96,35 %
Youssef Zaoui	14	3,54 %
Sylvain Léger	32	8,08 %
Jean-Michel Jean-Romain	26	6,57 %
Fouad Ben Ahmed	31	7,83 %
Habib Babindamana	14	3,54 %
Faysa Bouterfass	30	7,58 %
Abdel Sadi	129	32,58 %
Rodolphe Feger	4	1,01%
Christian Bartholmé	116	29,29 %

Spécial élections municipales

BUREAU N° 11 ÉCOLE EUGÈNE-VARLIN

Inscrits	910	
Votants	318	34,95 %
Abstention	592	65,05 %
Blancs/Nuls	11	3,46 %
Exprimés	307	96,54 %
Youssef Zaoui	4	1,30 %
Sylvain Léger	6	1,95 %
Jean-Michel Jean-Romain	11	3,58 %
Fouad Ben Ahmed	108	35,18 %
Habib Babindamana	0	0 %
Faysa Bouterfass	15	4,89 %
Abdel Sadi	72	23,45 %
Rodolphe Feger	11	3,58 %
Christian Bartholmé	80	26,06 %

BUREAU Nº 12

Inscrits	1100	
Votants	441	40,09 %
Abstention	659	59,91 %
Blancs/Nuls	20	4,54 %
Exprimés	421	95,46 %
Youssef Zaoui	8	1,90 %
Sylvain Léger	15	3,56 %
Jean-Michel Jean-Romain	21	4,99 %
Fouad Ben Ahmed	100	23,75 %
Habib Babindamana	11	2,61%
Faysa Bouterfass	20	4,75 %
Abdel Sadi	93	22,09 %
Rodolphe Feger	9	2,14 %
Christian Bartholmé	144	34,20 %

BUREAU Nº 13 ÉLÉMENTAIRE ÉDOUARD-VAILLANT

Inscrits	1099	
Votants	290	26,39 %
Abstention	809	73,61 %
Blancs/Nuls	11	3,79 %
Exprimés	279	96,21 %
Youssef Zaoui	5	1,79 %
Sylvain Léger	20	7,17 %
Jean-Michel Jean-Romain	20	7,17 %
Fouad Ben Ahmed	26	9,32 %
Habib Babindamana	2	0,72 %
Faysa Bouterfass	24	8,60 %
Abdel Sadi	71	25,45 %
Rodolphe Feger	7	2,51%
Christian Bartholmé	104	37,28 %

BUREAU Nº14 ÉCOLE ROMAIN-ROLLAND 1

Inscrits	732	
Votants	242	33,06 %
Abstention	490	66,94 %
Blancs/Nuls	9	3,72 %
Exprimés	233	96,28 %
Youssef Zaoui	0	0 %
Sylvain Léger	17	7,30 %
Jean-Michel Jean-Romain	11	4,72 %
Fouad Ben Ahmed	45	19,31 %
Habib Babindamana	10	4,29 %
Faysa Bouterfass	17	7,30 %
Abdel Sadi	75	32,19 %
Rodolphe Feger	6	2,58 %
Christian Bartholmé	52	22,32 %

BUREAU N° 15 ÉCOLE ROMAIN-ROLLAND 2

Inscrits	643	
Votants	222	34, 53 %
Abstention	421	65,47 %
Blancs/Nuls	12	5,40 %
Exprimés	210	94,59 %
Youssef Zaoui	4	1,90 %
Sylvain Léger	11	5,24 %
Jean-Michel Jean-Romain	8	3,81%
Fouad Ben Ahmed	42	20,00%
Fouad Ben Ahmed Habib Babindamana	42 28	20,00%
Habib Babindamana	28	13,33 %
Habib Babindamana Faysa Bouterfass	28	13,33 % 12,38 %
Habib Babindamana Faysa Bouterfass Abdel Sadi	28 26 65	13,33 % 12,38 % 30,95 %

BUREAU Nº 16

Inscrits	1552	
Votants	593	38,21 %
Abstention	959	61,79 %
Blancs/Nuls	26	4,39 %
Exprimés	567	95,62 %
Youssef Zaoui	4	0,71%
Sylvain Léger	29	5,11 %
Jean-Michel Jean-Romain	48	8,47 %
Fouad Ben Ahmed	65	11,46 %
Habib Babindamana	6	1,06 %
Faysa Bouterfass	57	10,05 %
Abdel Sadi	180	31,75 %
Rodolphe Feger	4	0,71%
Christian Bartholmé	174	30,69 %

BUREAU N° 17 ÉCOLE RENÉE-FÉVRIER 2

Inscrits	1024	
Votants	273	26,66 %
Abstention	751	73,34 %
Blancs/Nuls	9	3,30 %
Exprimés	264	96,70 %
Youssef Zaoui	1	0,38 %
Sylvain Léger	27	10,23 %
Jean-Michel Jean-Romain	9	3,41 %
Fouad Ben Ahmed	41	15,53 %
Habib Babindamana	3	1,14 %
Faysa Bouterfass	17	6,44 %
Abdel Sadi	74	28,03 %
Rodolphe Feger	3	1,14 %
Christian Bartholmé	89	33,71 %

BUREAU N° 18 ÉCOLE PAUL VAILLANT-COUTURIER

Inscrits	1294	
Votants	474	36,63 %
Abstention	820	63,37 %
Blancs/Nuls	23	4,85 %
Exprimés	451	95,15 %
Youssef Zaoui	5	1,11 %
Sylvain Léger	30	6,65 %
Jean-Michel Jean-Romain	23	5,10 %
Fouad Ben Ahmed	50	11,09 %
Habib Babindamana	6	1,33 %
Faysa Bouterfass	22	4,88 %
Abdel Sadi	208	46,12%
Rodolphe Feger	3	0,67 %
Christian Bartholmé	104	23,06 %

BUREAU Nº 19

Inscrits	1136	
Votants	334	29,40 %
Abstention	802	70,60 %
Blancs/Nuls	16	4,79 %
Exprimés	318	95,21 %
Youssef Zaoui	6	1,89 %
Sylvain Léger	35	11,01 %
Jean-Michel Jean-Romain	27	8,49 %
Fouad Ben Ahmed	46	14,47 %
Habib Babindamana	10	3,14 %
Faysa Bouterfass	30	9,43 %
Abdel Sadi	98	30,82 %
Rodolphe Feger	2	0,63 %
Christian Bartholmé	64	20,13 %

BUREAU Nº 20 ÉCOLE HECTOR-BERLIOZ 1

Inscrits	676	
Votants	275	40,68 %
Abstention	401	59,32 %
Blancs/Nuls	12	4,36 %
Exprimés	263	95,64 %
Youssef Zaoui	13	4,94 %
Sylvain Léger	29	11,03 %
Jean-Michel Jean-Romain	18	6,84 %
Fouad Ben Ahmed	12	4,56 %
Habib Babindamana	3	1,14 %
Faysa Bouterfass	14	5,32 %
Abdel Sadi	119	45,25 %
Rodolphe Feger	4	1,52 %
Christian Bartholmé	51	19,39 %

BUREAU Nº 21

Inscrits	930	
Votants	316	39,98 %
Abstention	614	66,02 %
Blancs/Nuls	23	7,27 %
Exprimés	293	92,72 %
Youssef Zaoui	10	3,41%
Sylvain Léger	16	5,46 %
Jean-Michel Jean-Romain	28	9,56 %
Fouad Ben Ahmed	33	11,26 %
Habib Babindamana	2	0,68 %
Faysa Bouterfass	22	7,51 %
Abdel Sadi	96	32,76 %
Rodolphe Feger	5	1,71 %
Christian Bartholmé	81	27,65 %

BUREAU N° 22 ÉCOLE HECTOR-BERLIOZ 2

Inscrits	661	
Votants	263	39,79 %
Abstention	398	60,21 %
Blancs/Nuls	12	4,56 %
Exprimés	251	95,44 %
Youssef Zaoui	31	12,35 %
Sylvain Léger	11	4,38 %
Jean-Michel Jean-Romain	5	1,99 %
Fouad Ben Ahmed	17	6,71%
Habib Babindamana	6	2,39 %
Faysa Bouterfass	8	3,19 %
Abdel Sadi	93	37,05 %
Rodolphe Feger	8	3,19 %
Christian Bartholmé	72	28,69 %



COVID-19

Suite aux annonces gouvernementales et pour éviter la propagation du virus la mairie et les équipements municipaux sont actuellement fermés.

Des permanences pour les naissances et les décès se tiendront le lundi, mercredi et vendredi matin de 9 h à 12 h.

Vous êtes âgés ou isolés, vous avez besoin d'un suivi particulier, contactez le CCAS au :

- > 01 41 60 97 30
- > 01 41 60 97 31

Pour répondre à toutes autres demandes, un numéro et une adresse mail sont mis à votre disposition :

> 01 41 60 93 93 du lundi au vendredi 9 h - 12 h / 14 h - 17 h contact@ville-bobigny.fr

Pour les demandes d'état civil :

> etat.civil@ville-bobigny.fr

Les agents municipaux restent tous mobilisés pour assurer les missions essentielles de service public que ce soit en télétravail, par astreinte ou en présentiel limité.



Vous avez des questions sur le coronavirus ?

GOUVERNEMENT, PR/INFO-CORONAVIRUS

0 800 130 000

(appel gratuit)

POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter